



DOSSIER ARRÊTÉ
par délibération du 20/06/2024

3 - Pièces réglementaires

**3D - Annexes aux Documents
graphiques du règlement**

**Annexe 6 : Liste des Vues d'Intérêt
Métropolitain (VIM) et fiches associées**



MODALITES D'APPLICATION DES REGLES DES VUES D'INTERET METROPOLITAIN

OBJECTIF

Déterminer si un projet de construction ou de lotissement faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme est matériellement concerné par une vue repérée dans les Documents Graphiques du Règlement 3C2 - DGR au 1/15 000^e – Biodiversité et paysages.

METHODE

S'inspirant du principe de co-visibilité, le maître d'œuvre du projet de construction ou de lotissement faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme devra :

1. Localiser l'emplacement du terrain d'assise du projet sur la photo de référence de la vue* qui le concerne ;
2. Prendre une photo depuis le terrain d'assise du projet en direction du point de prise de vue* qui le concerne.

Le croisement de ces deux informations, allié aux caractéristiques du projet (hauteur, volumétrie, etc), permettra d'apprécier l'impact du projet par rapport à la vue qui le concerne.

** Les photos des vues et les coordonnées GPS des prises de vue figurent dans la pièce 3D - Annexe 6 : Liste des Vues d'Intérêt Métropolitain (VIM) et fiches associées. Les photos sont également disponibles en format numérique auprès de Toulouse Métropole et des services d'urbanisme des communes membres.*

INTERPRETATION

A partir du moment où le projet est situé dans le périmètre de 500 m d'une vue, trois cas de figure se présentent :

1. Le projet n'est pas visible depuis le point de vue. Il n'y a alors pas d'impact ;
2. Le projet est visible depuis le point de vue mais n'est clairement pas de nature à porter atteinte au caractère de la vue qui le concerne en raison de ses dimensions et/ou de l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, rapportés à l'échelle de la vue considérée. Il n'y a alors pas d'impact ;
3. Le projet est visible depuis le point de vue. Le maître d'œuvre du projet doit alors fournir de plus amples renseignements, dont notamment :
 - l'intégration du projet au sein de la photo de référence de la vue ;
 - des éléments expliquant en quoi le projet (caractéristiques d'implantation, architecture, matériaux, aménagement des abords, etc) s'intègre dans la vue et prend en compte, dès sa conception, la problématique paysagère.

Le cas de figure déterminé ainsi que les éléments justificatifs demandés devront être présentés dans la notice de demande d'autorisation d'urbanisme.

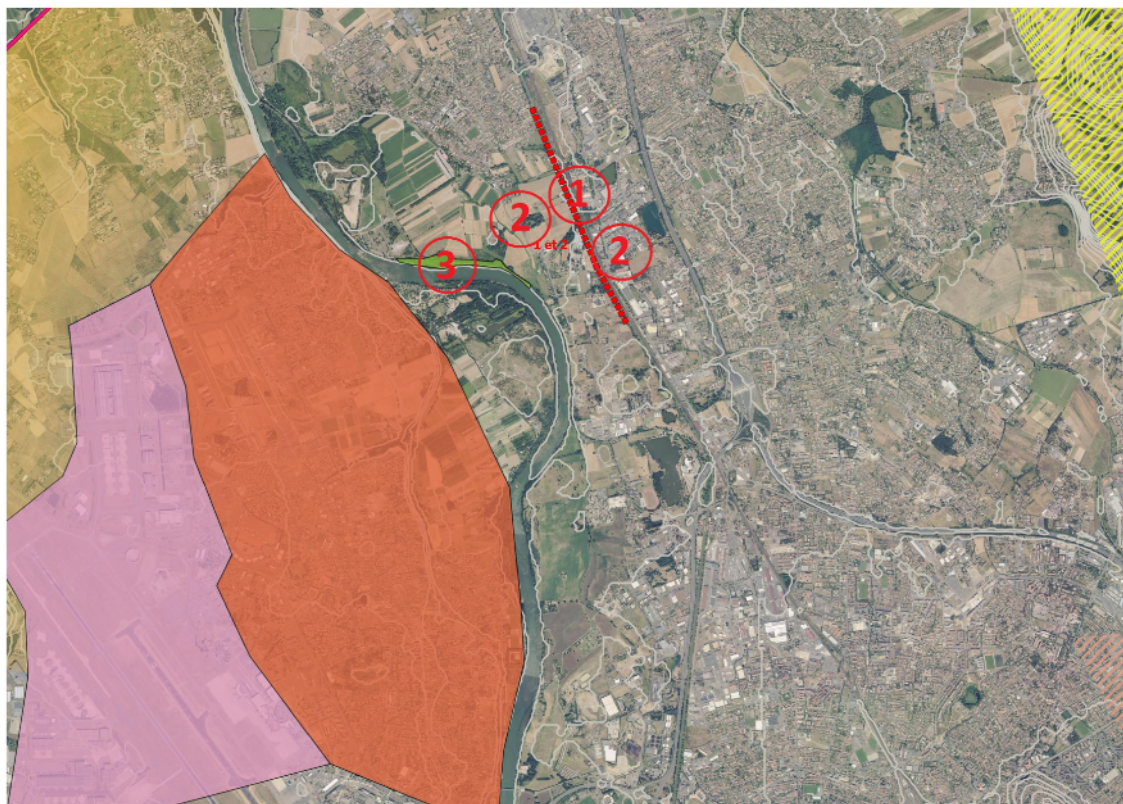
Nota : si le projet de construction ou de lotissement faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme est concerné par plusieurs vues, le maître d'œuvre du projet devra suivre le même procédé pour chacune de ces vues.

LISTE DES VUES D'INTERET METROPOLITAIN (VIM)

REFERENCE	TYPE	VUE DEPUIS LA COMMUNE DE...
VIM n°1 et n°2	Horizon continu	FENOUILLET
VIM n°3	Horizon ponctuel	MONTRABE
VIM n°4	Horizon ponctuel	PIN-BALMA
VIM n°5	Horizon à 360°	SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
VIM n°6	Horizon à 360°	SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
VIM n°7	Horizon ponctuel	TOULOUSE
VIM n°8	Horizon ponctuel	TOULOUSE
VIM n°9	Horizon ponctuel	TOULOUSE
VIM n°10	Horizon ponctuel	CORNEBARRIEU
VIM n°11	Horizon à 360°	MONDONVILLE
VIM n°12	Horizon à 360°	AUSSONNE
VIM n°13	Horizon à 360°	AUSSONNE
VIM n°16	Horizon ponctuel	FLOURENS
VIM n°17	Horizon ponctuel	TOULOUSE
VIM n°18	Horizon ponctuel	TOULOUSE
VIM n°19	Horizon ponctuel	TOULOUSE



Orthophotoplan



Vue depuis...	Le Canal Latéral de Garonne, sur la commune de Fenouillet	
Vue sur...		Plan paysager
Le Nord du Canal : paysage linéaire, marqué par la présence de l'eau, de la végétation de berges (herbacée), d'un cheminement modes actifs à l'Ouest du Canal et de haies à l'Ouest de ce cheminement	①	
A l'Est : paysage mixte mêlant constructions bâties dédiées à l'habitat, à des activités économiques (avec des fonds de parcelles de faible qualité paysagère bordant directement le Canal), infrastructures routières, ferroviaires, électriques A l'Ouest, fenêtre paysagère sur ; champs agricoles cultivés, haies bocagères, boisements, quelques éléments bâtis	②	
En arrière-plan à l'Ouest : boisements et ripisylve accompagnant le cours de la Garonne	③	

Illustrations photographiques

➤ Illustrations de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage



*Vue du Canal Latéral de Garonne, vers le Nord (gauche) et vers le Sud (droite) © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,672050 ; Longitude : 1,407581*



*Fenêtre panoramique des espaces agricoles à l'Ouest du Canal Latéral de Garonne,
sur la commune de Fenouillet, au point de prise de vue © aua/T
Coordonnées GPS idem*

➤ Vues complémentaires

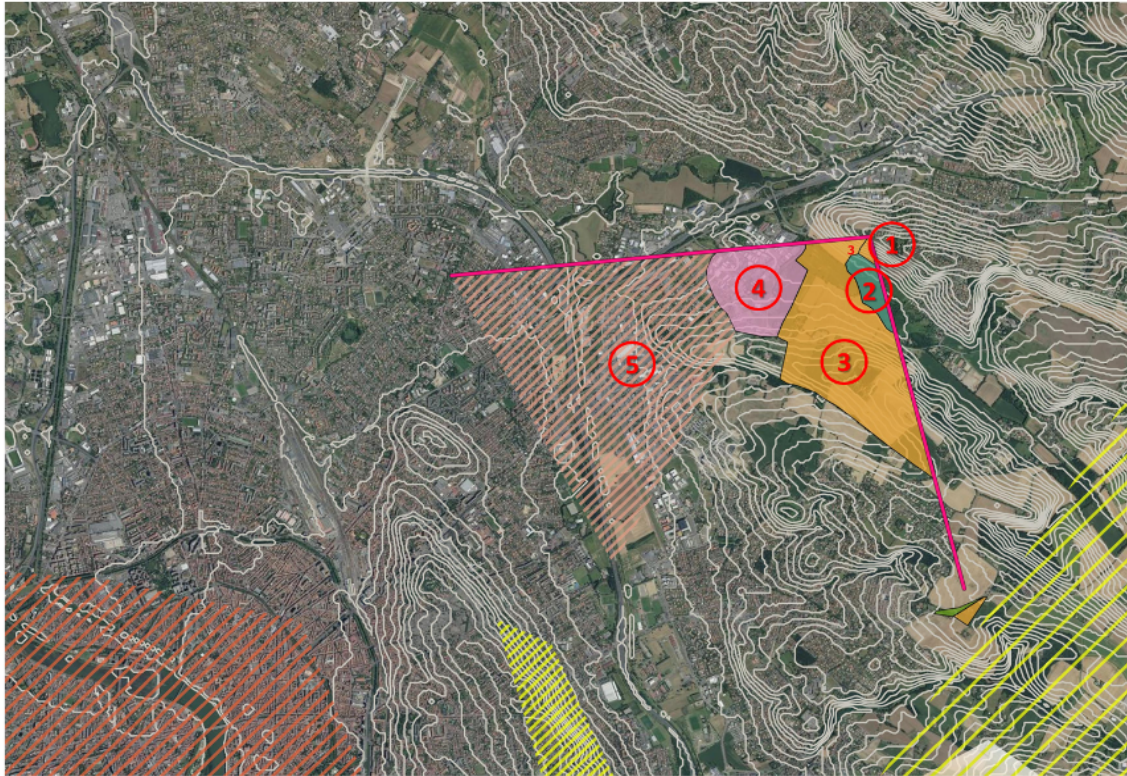


*Espaces urbanisés à vocation mixte (habitat, activités économiques) et infrastructures
(électricité, fer, route, ...) à l'Est du Canal latéral de Garonne, au point de prise de vue © aua/T*

VIM n°3

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	Les coteaux de Montrabé (rue du Pastel)	
Vue sur...		Plan paysager
Champs cultivés, en pente descendante vers la vallée de la Seillonne (versant Est) Arrêt de la perspective paysagère au Nord par une haie bocagère arbustive et arborée, parallèle à la pente		①
Vallon de la Seillonne, semi boisé		②
Paysage agricole du versant Ouest du vallon de la Seillonne : champs cultivés, haies bocagères, bosquets, quelques éléments bâtis épars Arrêt de la perspective paysagère à l'Ouest au niveau de la ligne de crête		③
Zone d'activités économiques de Montredon		④
Tissu urbanisé du Nord de la ville de Toulouse (Roseraie, Lalande...)		⑤

Illustrations photographiques

- **Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**



*Vue depuis les coteaux de Montrabé vers l'Ouest et le Nord-Ouest © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,641764 ; Longitude : 1,512833*

VIM n°4

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	Les coteaux de Pin-Balma (lieu-dit Aufréry)	
Vue sur...		Plan paysager
Champs agricoles cultivés ; quelques éléments bâtis épars au fond de ce premier plan		①
Voirie routière (RD50), quelques plantations arborées éparses associées		②
Plan paysager non visible : tissu urbanisé de la ville de Balma, plaine de l'Hers		
Tissu urbanisé de l'Est (coteaux) de la ville de Toulouse (Château de l'Hers, La Terrasse...)		③

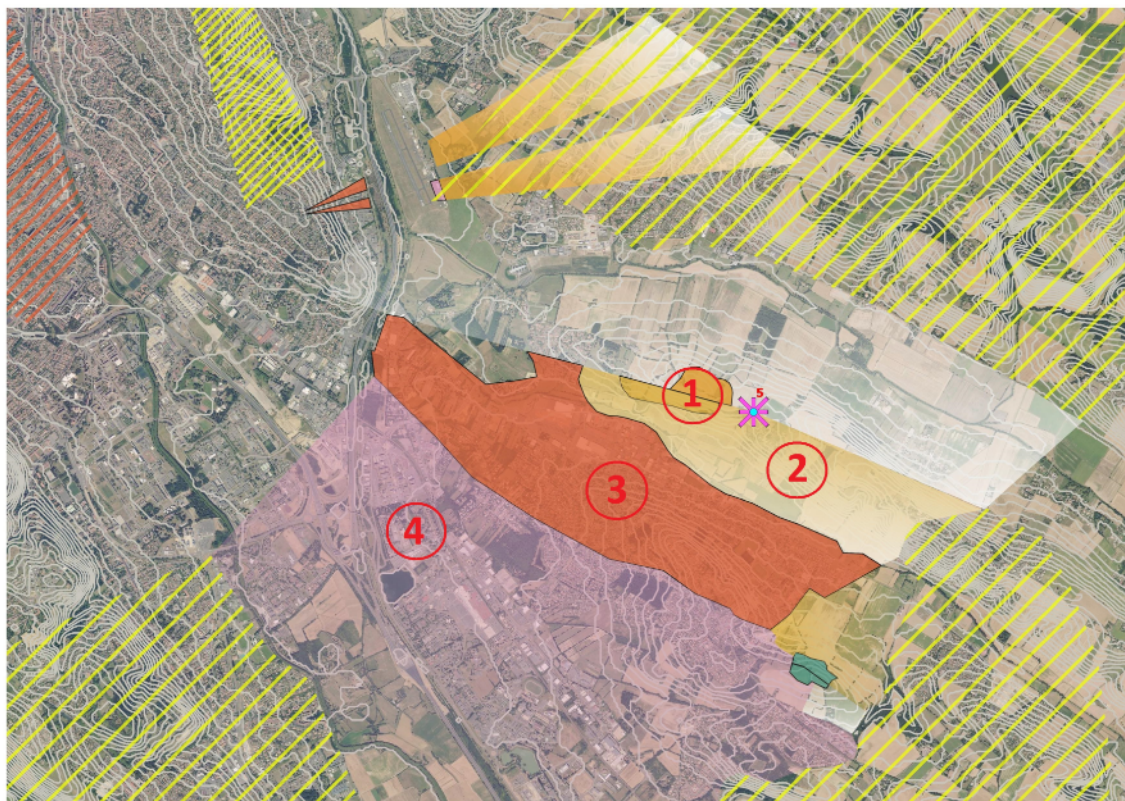
Illustrations photographiques

- Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage



*Vue depuis le lieu-dit Aufréry, sur la commune de Pin-Balma, vers l'Ouest © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,611824 ; Longitude : 1,526152*

Orthophotoplan



Vue depuis...	Les coteaux Nord de Saint-Orens-de-Gameville	
Vue sur...		Plan paysager
Champs cultivés, bordés au Sud par la RD54 et quelques haies bocagères ; présence de bâti agricole de belle qualité patrimoniale		①
Vallée de la Marcaissonne au Sud, à occupation mixte agricole (au Nord du cours d'eau) et urbaine (au Sud du cours d'eau et le long de la RD2C)		②
Coteaux urbanisés : Saint-Orens au Sud (avec arrêt de la perspective visuelle au niveau de la ligne de crête), Toulouse, Quint-Fonsegrives et Flourens au Nord		③
Zones d'activités économiques (Labège,...)		④
En arrière-plan, les coteaux du Lauragais au Sud, les coteaux du Gers au Sud-ouest (voire la silhouette des Pyrénées par temps et lumière favorables)		⑤

Illustrations photographiques

- **Illustrations de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**




*Vue vers le Nord (coteaux de Quint-Fonsegrives et Flourens) © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue /Latitude : 43,568633 ; Longitude : 1,533146*

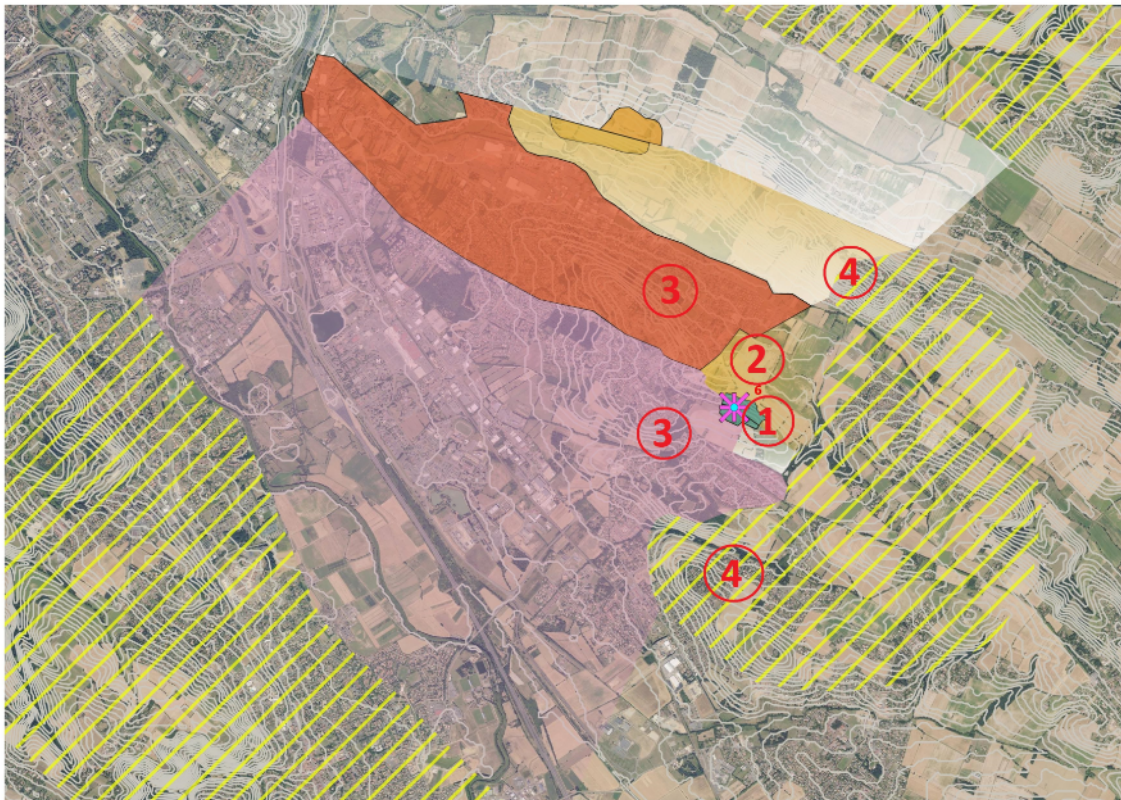


*Vue vers le Sud (coteaux Sud de Saint-Orens-de-Gameville, paysages du Lauragais à l'Est) © aua/T
Coordonnées GPS idem*

VIM n°6

Horizon à 360° 

Orthophotoplan



Vue depuis...	Les coteaux, à l'Est de Saint-Orens-de-Gameville	
Vue sur...		Plan paysager
Prairie agricole, bordée de haies, petit boisement allongé, au Nord du premier plan		①
Plan paysager non visible : champs agricoles au Nord du quartier L'Orée du Bois sur Saint-Orens-de-Gameville		
Plaine agricole, quelques bâtiments épars		②
Plaine urbanisée de la Marcaissonne, sur la commune de Saint-Orens-de-Gameville (La Querqueille, Marqueille, L'Orée du Bois)		③
Coteaux à occupation mixte agricole et urbanisée : communes d'Auzielle, Lauzerville, Sud de Saint-Orens-de-Gameville		④

Illustrations photographiques

- **Illustrations de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**



*Vue vers le Nord (Lieu-dit La Querqueille à l'Ouest, Lauzerville au Nord, Auzielle à l'Est) © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,545007 ; Longitude : 1,547432*



*Vue vers le Sud (Auzielle à l'Est, Saint-Orens au Sud et à l'Ouest) © aua/T
Coordonnées GPS idem*

VIM n°7

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	Les coteaux de Toulouse (la Terrasse)	
Vue sur...		Plan paysager
Tissu urbain résidentiel (habitat collectif et pavillonnaire) dense, végétation bien développée au sein des jardins privés		①
Plan paysager non visible : tissu urbanisé au bas du quartier de la Terrasse, voies routières du périphérique, cours de l'Hers		
Constructions liées à l'aérodrome de Lasbordes et à ses activités		②
Coteaux à occupation mixte agricole, naturelle (haies bocagères, bosquets) et urbaine, à l'Est du point de vue ; arrêt de la perspective visuelle au niveau des lignes de crêtes		③

Illustrations photographiques

- **Illustrations de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**



Vue depuis le quartier de La Terrasse sur la commune de Toulouse, vers l'Est © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue n°1 / Latitude : 43,583276 ; Longitude : 1,488259



Vue depuis le quartier de La Terrasse sur la commune de Toulouse, vers l'Est © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue n°2 / Latitude : 43,582805 ; Longitude : 1,488397

- **Vue complémentaire**

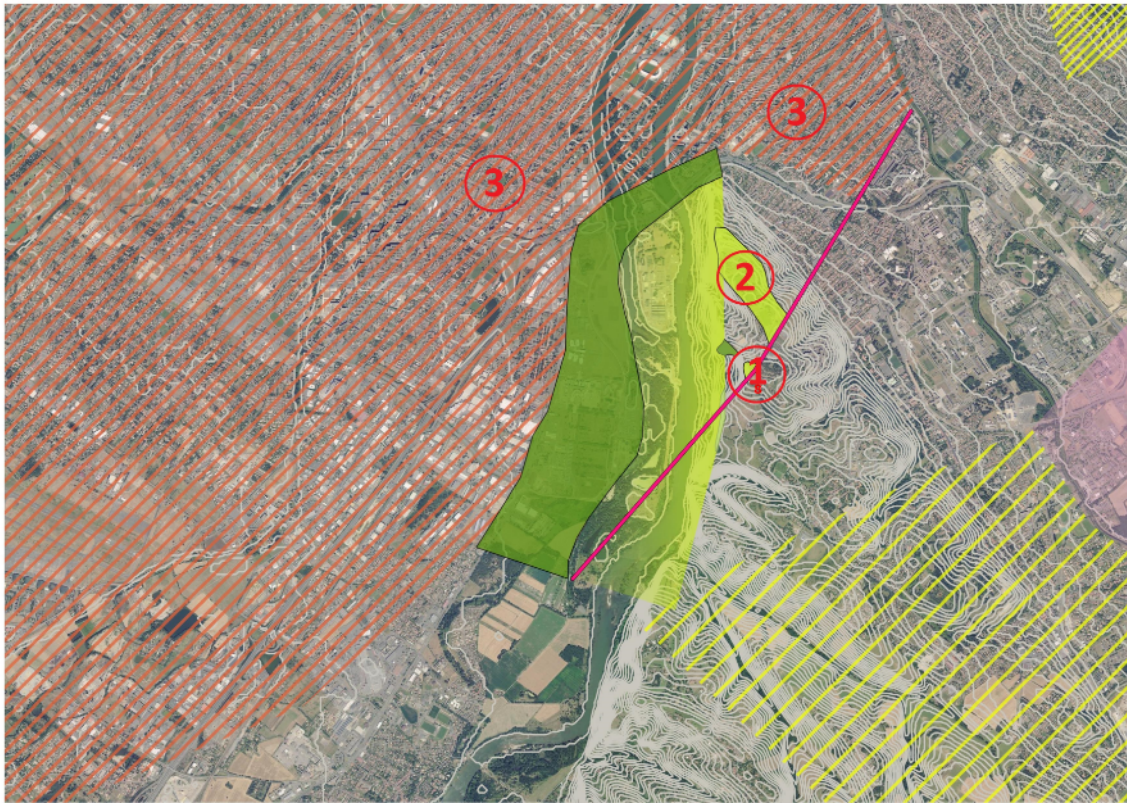


Front urbain depuis le Chemin de la La Terrasse, sur la commune de Toulouse, vers l'Est © aua/T

VIM n°8

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	Les coteaux de Pech David, sur la commune de Toulouse	
Vue sur...		Plan paysager
Espaces de prairie, bordés de haies bocagères et de bosquets, destinés aux loisirs et à la détente		①
Plan paysager non visible : zone sportive de Pech-David (centre équestre, terrains de grands jeux plus au Nord)		
Falaise (éperon rocheux) au niveau de la piscine de Pech-David et du site de Véolia		②
Tissu urbain de la ville centre, du Nord-Ouest, du Nord et du Nord-Est de l'agglomération toulousaine Perspective visuelle pouvant être élargie à l'Ouest : site de l'Oncopole, Ouest de l'agglomération toulousaine, terrasses de Garonne, voire coteaux du Gers en arrière-plan par temps et lumière favorables		③

Illustrations photographiques

- Illustrations de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage



*Vue depuis les coteaux de Pech-David vers le Nord-Ouest,
le Nord et le Nord-Est de l'agglomération toulousaine © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43.558745 ; Longitude : 1.446429*

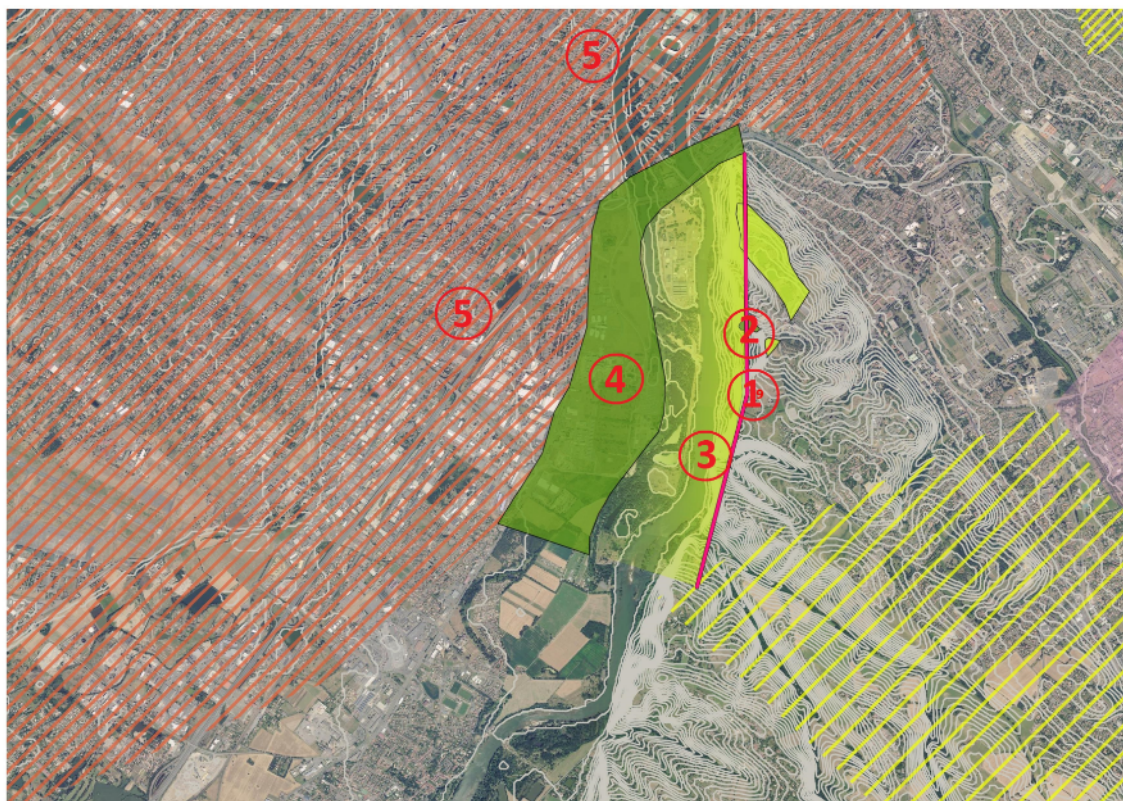


*Vue identique, élargie vers l'Ouest de l'agglomération toulousaine © aua/T
Coordonnées GPS idem*

VIM n°9

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	Les coteaux de Pech David, sur la commune de Toulouse	
Vue sur...		Plan paysager
Point haut enherbé des falaises		①
Avancée de la falaise vers l'Ouest		②
Couloir de la Garonne, confluence Garonne-Ariège au Sud		③
Plaine de Garonne, en rive gauche : site de l'Oncopole, boisements, site des anciennes ballastières		④
Sud-Ouest, Ouest et Nord-Ouest de l'agglomération toulousaine, terrasses de Garonne En arrière-plan, vers l'Ouest : coteaux du Gers, voire les Pyrénées par temps et lumière favorables		⑤

Illustrations photographiques

- **Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**

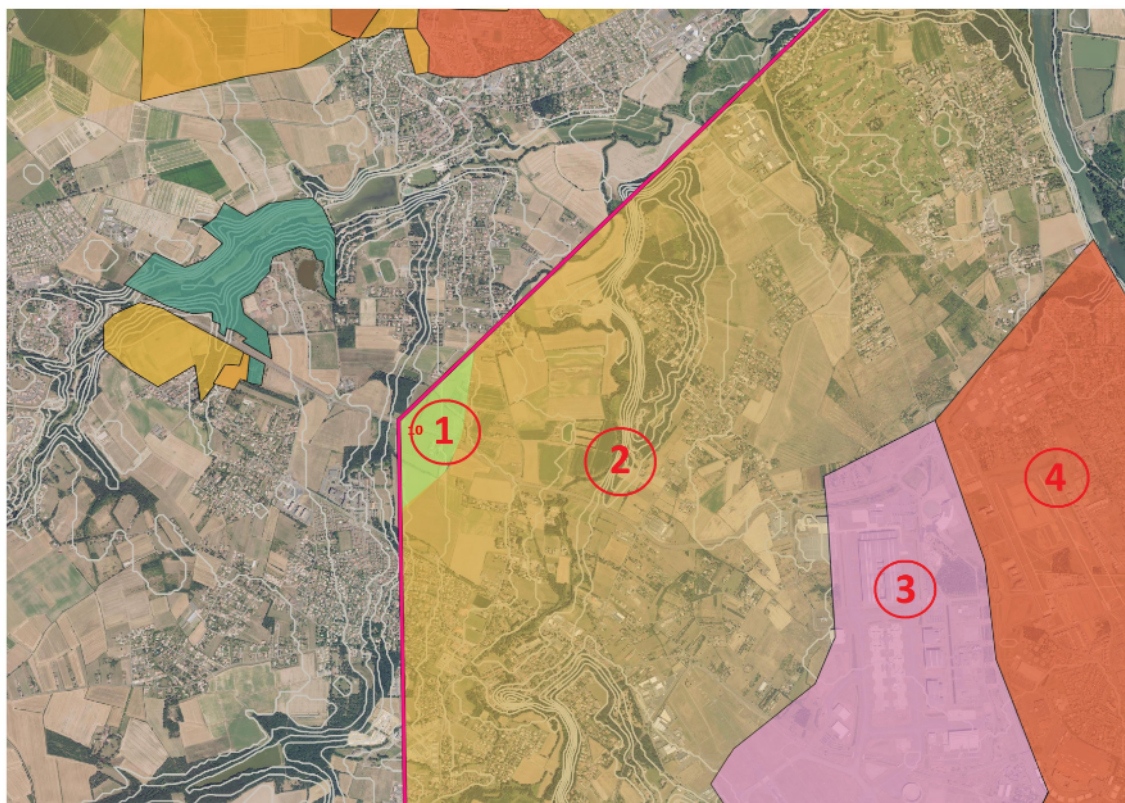


*Vue depuis les coteaux de Pech-David vers l'Ouest © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43.558470 ; Longitude : 1.445767*

VIM n°10

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	La RN224, sur la commune de Cornebarrieu	
Vue sur...		Plan paysager
Prairies agricoles, haies bocagères, alignement arboré le long de la piste cyclable parallèle à la RN224, boisements, un ensemble bâti à l'Ouest de la RN224	①	
Plaine agricole, haies bocagères, bosquets, vallée de l'Aussonnelle en fond de plan 2 visible essentiellement par la végétation qui l'accompagne	②	
Site industriel d'Aéroconstellation	③	
Tissu urbanisé (Blagnac, Beauzelle)	④	
En arrière-plan : coteaux Est de l'agglomération toulousaine (au-delà du corridor garonnais)	⑤	

Illustrations photographiques

- **Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**



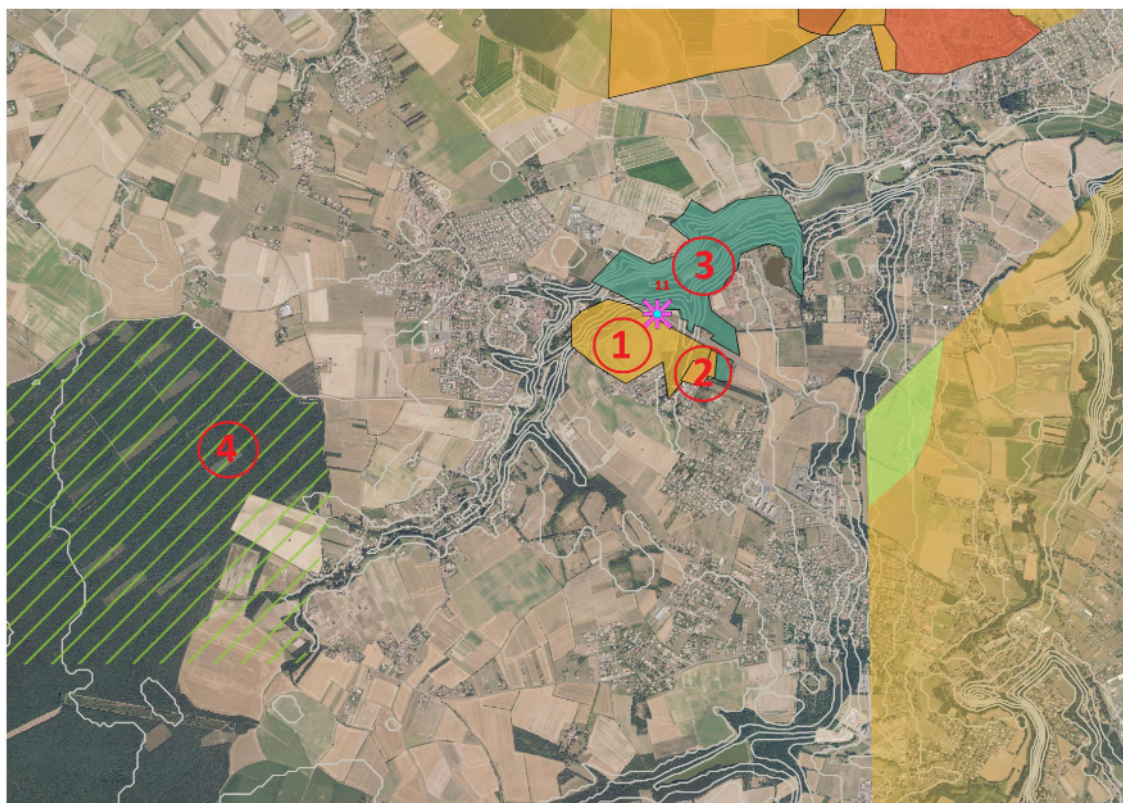
*Vue depuis la RN224, sur la commune de Cornebarrieu, vers le Sud © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,665110 ; Longitude : 1,314448*

VIM n°11

Horizon à 360°



Orthophotoplan



Vue depuis...	La RN224, sur la commune de Mondonville	
Vue sur...		Plan paysager
Champs agricoles cultivés, parcelles moyennes à grandes, friches sur les secteurs les plus pentus en direction de la RN224		①
Champs agricoles cultivés, bosquets, arbres isolés		②
Boisements		③
En arrière-plan : perception de la lisière de la forêt de Bouconne		④

Illustrations photographiques

➤ Illustrations de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage



*Vue depuis la proximité de la RN224 (Mondonville) vers l'Ouest et le Nord-Ouest © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,670203 ; Longitude : 1,297885*




*Vue depuis la proximité de la RN224 (Mondonville) vers l'Est et le Sud © aua/T
Coordonnées GPS idem*

➤ Vue complémentaire

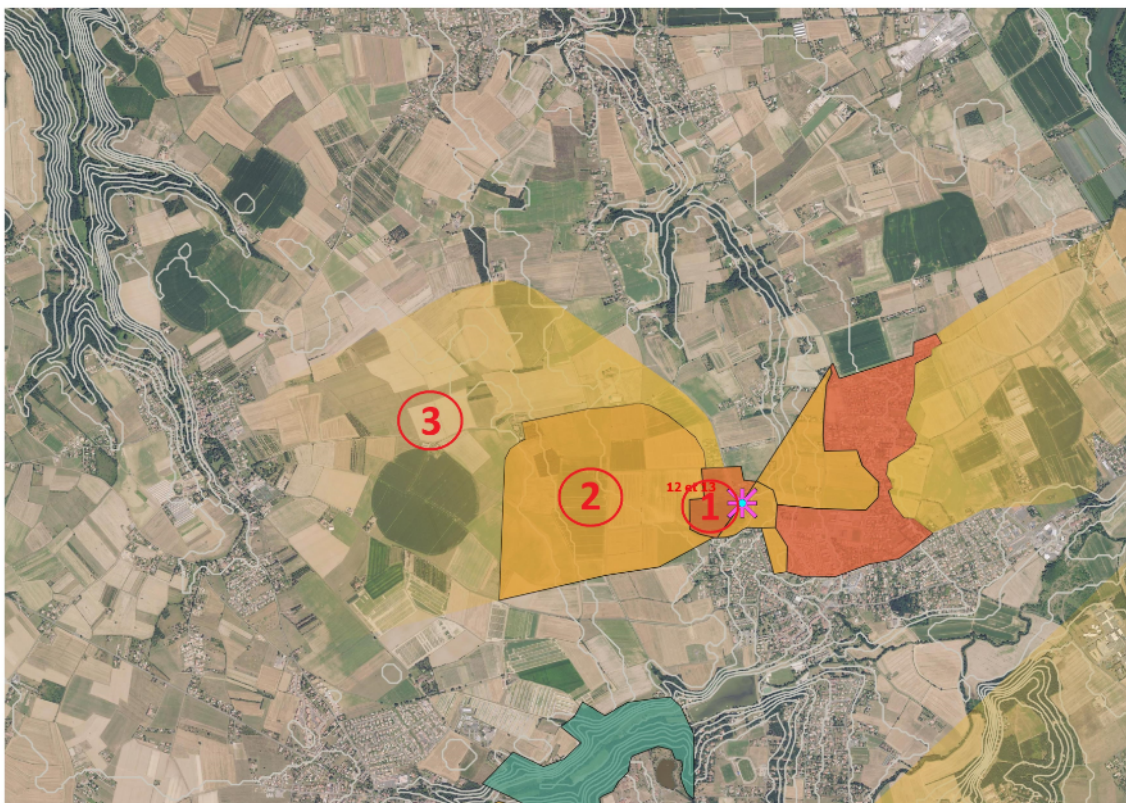


Effet « couloir » de la RN224 (Mondonville) © aua/T

VIM n°12

Horizon à 360° 

Orthophotoplan



Vue depuis...	Les hautes terrasses de Garonne, sur la commune d'Aussonne	
Vue sur...		Plan paysager
Champs agricoles cultivés ; perspectives visuelles ponctuellement arrêtées par les premiers hameaux		①
Plateau agricole (Aussonne, Daux) : champs cultivés, petits massifs boisés, haies bocagères relictuelles, arbres isolés		②
Plateau agricole (Daux) : champs cultivés, arbres isolés, haies bocagères relictuelles, quelques hameaux bâtis		③


Illustrations photographiques

- **Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**

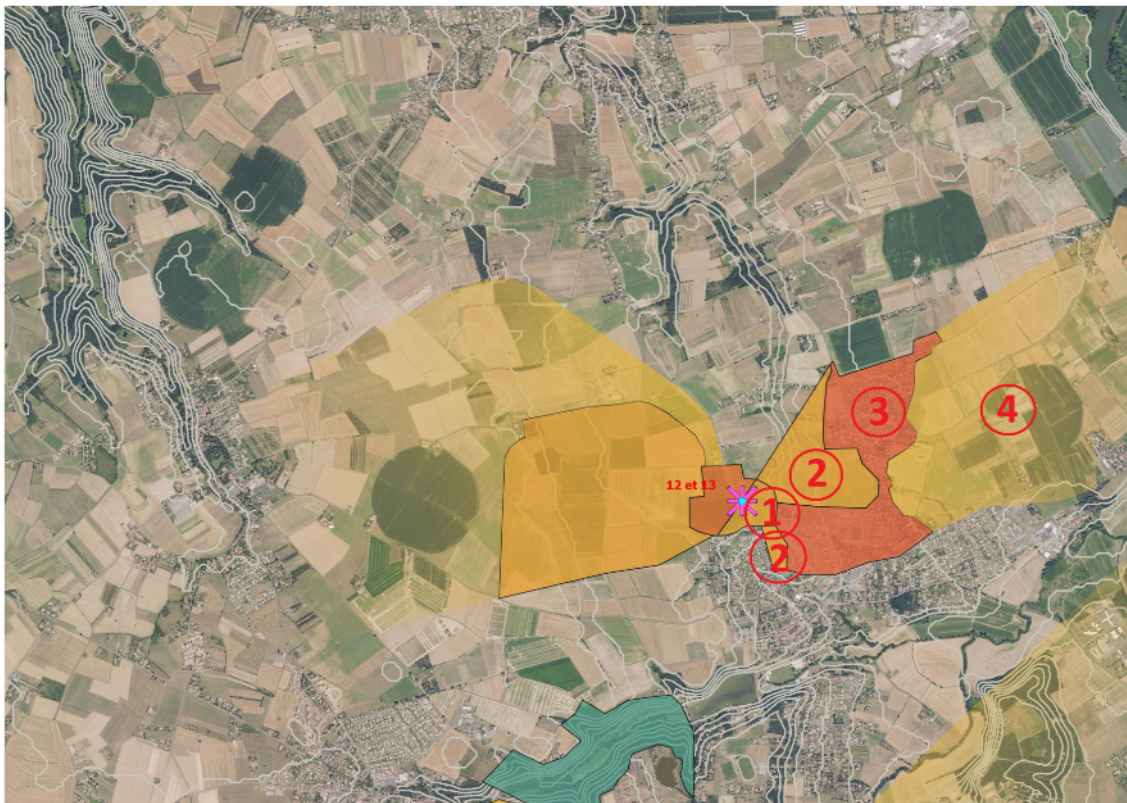


*Vue depuis les terrasses de Garonne, sur la commune d'Aussonne,
sur le plateau agricole de Daux, vers le Nord © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,689326 ; Longitude : 1,313515*

VIM n°13

Horizon à 360° 

Orthophotoplan



Vue depuis...	Les hautes terrasses de Garonne, sur la commune d'Aussonne	
Vue sur...		Plan paysager
Champs agricoles cultivés, quelques bâtis sous forme de hameaux		①
Champs agricoles cultivés, avec une frange urbaine très proche (Aussonne), quelques bâtis épars		②
Tissu urbanisé pavillonnaire (Aussonne)		③
Plaine agricole, bâti sous forme de hameaux, haies bocagères, bosquets, présence de la voirie perçue par le trafic routier		④
En arrière plan : les coteaux Est de l'agglomération toulousaine, au-delà du corridor garonnais		⑤

Illustrations photographiques

- **Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**

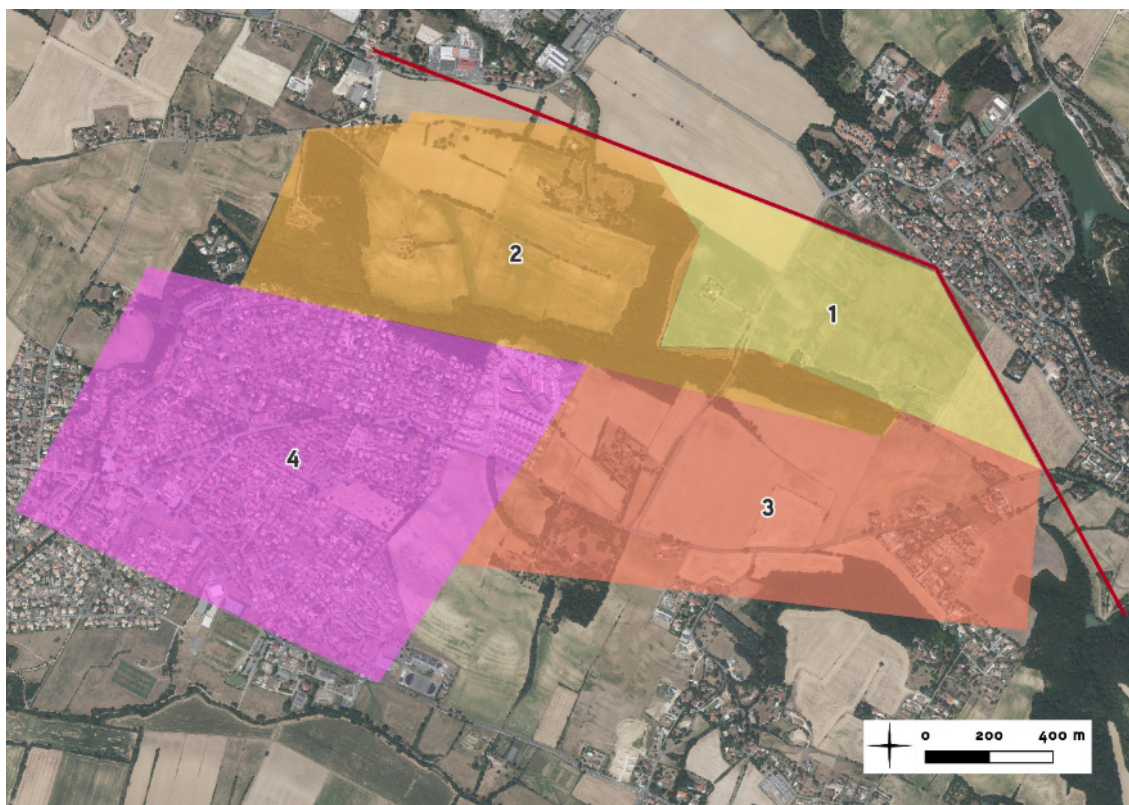


*Vue depuis les terrasses de Garonne, sur la commune d'Aussonne, vers le Sud © aua/T
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,689326 ; Longitude : 1,313515*

VIM n°16

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	La ligne de crête – Chemin Lalie Cisarol, commune de Flourens	
Vue vers...		Plan paysager
Champs agricoles cultivés ; en pente douce descendant vers le vallon du ruisseau du Grand Port de Mer au Sud/Sud-Ouest		①
Massifs arborés « repères », soulignant d'une part le vallon du ruisseau du Grand Port de Mer (Sud) et connectant d'autre part le maillage de haies et de bosquets agricoles à ce vallon (Ouest) ; les champs cultivés, situés au-delà de ces haies et bosquets, ne sont pas visibles		②
Champs agricoles cultivés, en pente ascendante au Sud au-delà du vallon du ruisseau du Grand Port de Mer, réouvrant l'horizon perçu, qui est souligné en crête par une végétation arborée et quelques constructions bâties		③
Arrière-plan paysager lointain constitué du tissu urbanisé de la commune de Quint-Fonsegrives, au Sud-Ouest		④

Illustrations photographiques

- **Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**

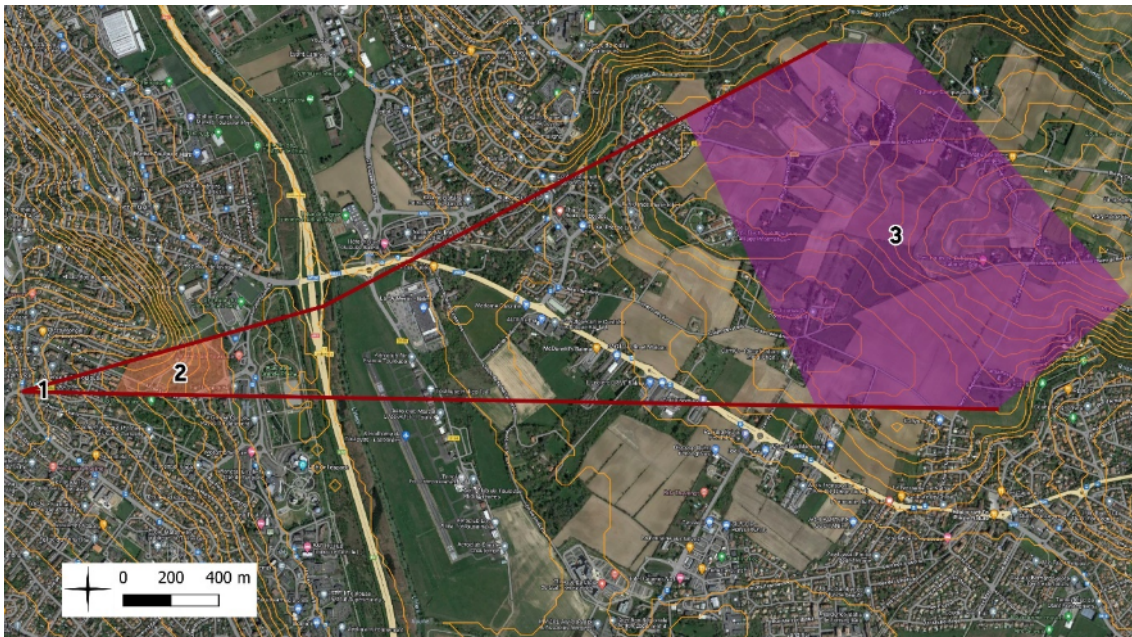


*Vue depuis la ligne de crête – chemin Lalie Cisarol, commune de Flourens, vers le Sud-Ouest © AUAT
Coordonnées GPS Google Earth de la prise de vue / Latitude : 43,591773 ; Longitude : 1,561128*

VIM n°17

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	Le giratoire au croisement du chemin de la Terrasse et rue Xavier Darasse, commune de Toulouse	
Vue vers...		Plan paysager
Rue Xavier Darasse, ses plantations d'arbres et ses abords directs (salle des fêtes et école)		①
La masse boisée du bois de Limayrac		②
Les coteaux agricoles entre Quint-Fonsegrives et Balma		③

Illustrations photographiques

- Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage



*Vue depuis le giratoire au croisement du chemin de la Terrasse et rue Xavier Darasse,
commune de Toulouse, vers l'Est © AUAT
Coordonnées GPS Google de la prise de vue / 43°35'22.0"N 1°28'43.8"E*

VIM n°18

Orthophotoplan

Horizon ponctuel



Vue depuis...	La place Auguste Albert, commune de Toulouse	
Vue vers...		Plan paysager
L'allée de Limayrac et ses alignements d'arbres		①
Les coteaux agricoles entre Quint-Fonsegrives et Balma		②

Illustrations photographiques


- Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage



*Vue depuis la place Auguste Albert, commune de Toulouse, vers l'Est © AUAT
Coordonnées GPS Google de la prise de vue : 43°35'29.0"N 1°28'46.8"E*

VIM n°19

Orthophotoplan

Horizon ponctuel 



Vue depuis...	La contre-allée Chemin de Duroux, commune de Toulouse	
Vue vers...		Plan paysager
L'avenue Lucien Baroux et ses abords directs		①
Le bâtiment faisant obstacle visuel au 4 av. Lucien Baroux		②
Les coteaux de Pech David (Pouvourville et vieille-Toulouse)		③
La silhouette des Pyrénées (hors cadre sur l'orthoplan)		④

Illustrations photographiques

- **Illustration de référence pour apprécier l'intégration du projet dans le paysage**



Vue depuis la contre-allée Chemin de Duroux et l'Avenue Lucien Baroux, commune de Toulouse, vers le Sud © AUAT

Coordonnées GPS Google de la prise de vue : 43°35'39.9"N 1°28'43.0"E